

Formulaires administratifs (CERFA)

Outils

Le centre d'enregistrement et de révision des formulaires administratifs, abrégé par l'acronyme Cerfa, était un organisme public français créé en 1966, qui modifiait tous les documents officiels utiles à la communication avec les administrations et pouvoirs publics. C'est surtout pour des millions d'utilisateurs, des modèles de documents à utiliser dans ses relations avec l'administration.



Par extension, Un "Cerfa" désigne donc surtout un modèle de document, une forme type qu'il convient d'utiliser dans une série de situations précises.

Il n'est parfois pas si facile de s'y retrouver, mais il y a tout de même quelques formulaires reconnus et relativement simples que l'Etat réclame... Aux autres structures maintenant de suivre la même voie pour que les assos n'aient plus 10 dossiers différents mais un seul à remettre :

[Retrouver ici certains des Cerfa les plus utilisés](#)

[Le site réservé aux assos sur service-public.fr ici](#)

[RESAM](#)

7, place du Dossen 29600 MORLAIX

T : [02 98 88 00 19](tel:0298880019)

2D, voie d'accès au port 29600 MORLAIX

T : [02 98 63 71 91](tel:0298637191)

M : contact@resam.net